



Au Révérend Père François-Marie VELUT  
Prieur de Chartreuse  
Ministre général de l'Ordre des Chartreux

À l'occasion du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la « canonisation équipollente » de saint Bruno, je rends grâce à Dieu pour cette belle et rayonnante figure dont la vie, pétrie de l'Évangile, continue d'inspirer des hommes et des femmes désireux de suivre de façon particulière Jésus orant et s'offrant pour le salut du monde. Cinq siècles se sont donc déjà écoulés, depuis que Léon X, prenant acte de la dévotion de tant de fidèles au serviteur de Dieu, Bruno, a permis l'insertion de celui-ci dans le calendrier liturgique ! Aujourd'hui encore, par la densité de son existence, toute vouée à une recherche assidue de Dieu et de la communion avec Lui, il reste une étoile brillante à l'horizon, pour l'Église et le monde.

Je salue, avec une particulière affection, empreinte d'admiration, les filles et les fils spirituels de ce grand saint. Par leur consécration, ils indiquent de fort belle manière aux hommes de ce temps la foi dans le Dieu révélé en Jésus-Christ comme la vraie et l'unique lumière « capable d'éclairer toute l'existence de l'homme (...), une lumière qui vient de l'avenir, qui entrouvre devant nous de grands horizons et nous conduit au-delà de notre 'moi' isolé vers l'ampleur de la communion » (*Lumen Fidei*, n.4). Me souvenant de la mémorable visite de Benoît XVI à la Chartreuse de Serra San Bruno, en 2011, je fais miennes les paroles de mon Prédécesseur en réaffirmant que la situation socioculturelle actuelle, caractérisée par le bruit ou, au contraire, par une solitude individualiste, « met en évidence le charisme spécifique de la chartreuse, comme un don précieux pour l'Église et pour le monde, un don qui contient un message profond pour notre vie et pour l'humanité tout entière » (Homélie du Pape Benoît XVI, Chartreuse de Serra San Bruno, 9 octobre 2011).

En encourageant les moines et les moniales à renouveler l'offrande de leur vie au Seigneur, je confie l'Ordre des Chartreux à la sollicitude maternelle de la Vierge Marie ainsi que de saint Bruno, et je leur accorde bien volontiers une particulière Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 3 juin 2014.

François